

Signes extérieurs d'intégration

Garde, l'association d'aide à domicile forme ses salariés à la langue des signes. Objectif : mettre en place un service d'accompagnement de personnes déficientes auditives.

Référence dans le domaine du service à la personne, l'association « *Garde aide et réconfort à domicile* » ajoute une nouvelle corde à son arc avec l'accompagnement de personnes en déficience auditive.

Cette démarche innovante passe dans un premier temps par une formation de trois ans et permettra de sensibiliser une douzaine de salariés. Dans un second temps, l'association, basée boulevard Joffre à Nancy, prévoit d'embaucher et de former des personnes sourdes et malentendantes afin de faciliter leur insertion professionnelle. Ces dernières pourront ensuite intervenir auprès d'un public également sourd, en adéquation avec leur handicap.

Programme dense

Pour le directeur Antoine Renaudin, « *il s'agit de créer une offre* ». Et les chiffres sont là. Selon le ministère de la Santé et l'Unapeda - Union nationale des associations de parents d'enfants déficients auditifs -, on évalue à 6,6 % de la population le nombre de Français atteints. En Lorraine, environ 154.000 personnes souffrent de ce handicap. Et cel-



Le personnel de l'association a rapidement adhéré à cette démarche innovante.

Photo Denis MOUSTY

les devenues sourdes et âgées sont évaluées à 135.000. Soit un véritable potentiel.

Actuellement, un premier groupe de salariés suit une session de formation. Ainsi, sept aides à domicile et cinq personnels administratifs se forment, depuis le 1^{er} octobre dernier, à la lan-

gue des signes française (LSF) et au langage parlé et complété (LPC), celui-ci étant particulièrement adapté aux bébés et aux enfants.

Et le programme s'annonce dense. Différentes étapes vont se succéder sur trois années. Au menu de la première phase, 63 heures de sensi-

bilisation et d'initialisation à la LSF niveau 1 et 2. Suivra le module d'apprentissage de la LSF sur trois ans avec une progression linéaire : année 1, niveau 3 à 5 ; année 2, niveau 6 à 8 ; année 3, niveau 9 à 10. Enfin, la troisième étape proposera un module de 20 heures pour l'apprentissage de la LPC.

Durant leur formation, les aides à domicile iront également en intervention auprès des personnes sourdes et malentendantes, rendant ainsi leur apprentissage interactif et concret.

Lien social

Lourde et coûteuse - 120.000 € - cette démarche a été subventionnée, à hauteur de 50.000 €, par l'Agence nationale des services à la personne présidée par le député Laurent Hénart. Des sommes importantes pour de nombreuses retombées - directes et indirectes - attendues. « *Tout en apportant une solution innovante, cela permettra l'embauche et l'insertion sociale de personnes souffrant de handicaps spécifiques* », annonce Antoine Renaudin. Et d'ajouter : « *Pour le ménage ou le repassage, il n'est pas nécessaire de bien entendre !* »

Désormais, Garde entend bien rompre l'isolement dû à la barrière du langage en maintenant le lien social entre entendants et sourds. Une intégration qui a déjà fait ses preuves chez les petits écoliers de la grande section de la maternelle Cha-teaubriand à Heillecourt.

Yannick VERNINI
yvernini@estrepubliain.fr